

LE CLOÎTRE DES FRANCISCAINS À BETHLÉEM

Lettre de l'architecte Jean-Baptiste Guillemot à Melchior de Vogüé

L. Bonato – M. Emery

Le document que nous publions ici appartient aux archives de Melchior de Vogüé conservées au Centre Historique des Archives Nationales (Paris)¹. Accessibles au public depuis 1998, les archives de ce grand érudit, en particulier sa correspondance, présentent un intérêt fondamental. Membre fondateur des *Oeuvres des Ecoles d'Orient*, Vogüé² a entretenu d'étroites relations avec les hauts dignitaires du clergé. Lorsqu'il fut appelé au poste d'Ambassadeur à Constantinople en 1870, il mit à profit sa position pour étendre l'action de la France en Terre Sainte. On lui doit, en particulier, la restauration de l'église d'Abou-Gosh. A cette époque, la France poursuivait déjà une politique de restauration des monuments placés sous sa protection. Ainsi, l'architecte Jean-Baptiste Guillemot s'adresse tout naturellement à Vogüé afin d'attirer son attention sur un cloître médiéval attenant à la basilique de la Nativité de Bethléem et qui, selon lui, méritait d'être restauré. Il semble cependant que le cloître avait été remarqué, sensiblement à la même époque, par l'architecte Christophe Edouard Mauss³, ainsi que Félicien de Saulcy nous l'apprend en 1874⁴ :

1. Ref. 567AP197.

2. Sur Melchior de Vogüé, voir entre autres : Jean Charay, *Le marquis de Vogüé, archéologue et historien*, Aubenas, 1968 ; J-B. Chabot, "Le marquis de Vogüé, notice sur ses travaux d'épigraphie et d'archéologie orientale", *JA*, 1916, XIe série, tome IX, p. 313-345 ; S. Reinach, « Melchior de Vogüé », *RA*, 1916, III, p. 429-447 ; D. Sidersky, « Le centenaire d'un grand français : de Vogüé », *Feuilleton du journal des débats du 19 octobre*, *JA*, 1929 ; L. Jalabert, « Le marquis de Vogüé, l'orientaliste et l'archéologue », *Etudes*, tome 149, 20 décembre 1916, p. 709-740 ; R. Cagnat, « Notice sur la vie et les travaux de M. le Marquis de Vogüé », *CR IBL*, 1918, 10, p. 77-113 ; E. Trogan, *Le Correspondant*, 25 novembre 1916 ; Nécrologie, *Le Figaro*, 12 novembre 1916, *Le Temps*, 11 novembre 1916.

3. Christophe Edouard Mauss est né à Rouen en 1829. Architecte, élève de Constant Dufeux, il fut chargé de plusieurs missions en Orient. En 1862, le gouvernement français l'envoya à Jérusalem pour restaurer l'église Sainte-Anne. En 1864, il fit partie de la mission de Félicien de Saulcy pour l'exploration de la Mer Morte et des contrées de l'Ammonitide au delà du Jourdain. En 1866, il dirigea la reconstruction de la grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre en collaboration avec M. Eppinger, architecte du gouvernement russe.

4. F. de Saulcy, "Archéologie : le cloître de Beit-lehem", *Le Moniteur des Architectes*, VIII, 22 avril 1874, col. 73f., pl. 23-24.

L'une des plus intéressantes découvertes faites par Mauss, architecte du domaine de la France à Jérusalem est le cloître qu'il a retrouvé au milieu des constructions relativement modernes du couvent latin de Beit-lehem, au milieu desquelles il avait été, pour ainsi dire, empâté, étouffé.

Nous n'avons pu trouver que des informations lacunaires concernant la biographie de Jean-Baptiste Guillemot. Né en 1856 à Laval, il a suivi les cours d'architecture de l'École des Beaux-Arts où il fut l'élève de Constant Moyaux⁵ (promotion de 1875). Chargé des fouilles d'Emmaüs (Koubeibeh), il est l'auteur d'un rapport de 30 pages intitulé : *Emmaüs-Nicopolis*, publié à Paris (impr. de la Société de typographie) en 1887. Nous savons qu'il entreprit par la suite des fouilles à Amwas.

L'histoire du cloître est relativement complexe⁶. Un simple prieuré Augustinien, jouxtant le côté nord de la basilique de la Nativité, fut construit entre 1101 et 1110. Les nombreuses constructions et travaux d'embellissement de la basilique à partir de 1187, n'affectèrent pas le bâtiment qui fut transformé en cloître en 1347 avec l'arrivée des Franciscains et servit ensuite d'atrium à l'ancienne église Sainte-Catherine restaurée en 1672⁷. Plus tard, la galerie ouest a été transformée en école.

Le cloître fut menacé de disparition, comme en témoigne Félicien de Saulcy en 1874⁸ :

Les R.P. Franciscains qui occupent aujourd'hui le couvent de Beit-lehem avaient formé le projet de faire disparaître le cloître si heureusement retrouvé et d'établir sur son emplacement je ne sais quelle construction qui n'était nullement indispensable, mais j'ai tout lieu d'espérer que ce projet désastreux ne sera pas mis à exécution et que l'un des débris les plus curieux des constructions religieuses élevées en Terre Sainte pendant la courte durée du Royaume latin de Jérusalem, sera conservé et mis à l'abri de tout danger futur.

Finalement, ce n'est que très tardivement, en 1947, que la Custodie de Terre Sainte décida de le restaurer.

5. Architecte de la Cour des Comptes (Paris).

6. Voir B. Bagatti, *Gli antichi edifici sacri di Betlemme*, Jerusalem, 1952, p. 185-186.

7. B. Meistermann, *Nouveau guide de Terre Sainte*, Paris, 1907, p. 227.

8. Saulcy, *ibid.*, col. 73f.

Le cloître des Franciscains de Bethléem est le plus grand du genre dans toute la région⁹. A l'origine, chacun des côtés était constitué de trois longues arcades en tiers-point. Celles-ci présentaient une partie supérieure pleine et s'ouvraient sur le préau par trois baies en plein cintre séparées par des colonnettes jumelles reliées entre elles au niveau de la base et du couronnement. En 1925, Enlart a vu ces arcades bouchées¹⁰. Les galeries du cloître sont voûtées d'arêtes, les arcs doubleaux épais sont sans moulure et en tiers-point. Ils reposent du côté de la cour sur des colonnes engagées et du côté des bâtiments, sur des consoles. Certaines arcades sont séparées entre elles par des contreforts sans ressauts, posés sur un socle et se terminant par un glacis bordé d'une tablette au-dessus d'un cordon.

Un grand nombre de chapiteaux antiques, à feuilles d'acanthes, ont été remployés. D'autres, souvent mutilés, présentent deux rangs de grandes feuilles et datent probablement du XIII^e siècle¹¹. La restauration décidée en 1947 a montré que certaines corbeilles présentaient des figures humaines et animales. Enfin, les bases des colonnes sont simples et se composent de deux tores de différent diamètre séparés par une gorge.

* * *

Le manuscrit de Guillemot, malgré un texte parfois abscons et un vocabulaire architectural encore peu formalisé, présente un intérêt certain ne serait-ce que par la qualité de ses dessins. Bien qu'il ne soit pas daté, on peut affirmer que ce document a été écrit alors que Vogüé était ambassadeur à Constantinople, entre 1870 et 1875. Il donne un état fiable du cloître au cours de cette période : ainsi, confirme-t-il la présence de la claire-voie dans les grands arcs en tiers-point, comme l'avait déjà constaté Mauss. En revanche, Enlart ne mentionnant pas cet élément structurel, il y a tout lieu de supposer que des travaux, visant probablement à consolider le bâtiment, ont été effectués avant 1925.

Comme il le laisse supposer au début de sa "lettre", Guillemot a réalisé cette étude sur le cloître des Franciscains de Bethléem de sa propre initiative. Melchior de Vogüé, par sa position d'ambassadeur auprès de la Porte

9. Un autre bâtiment plus modeste est celui de Sainte-Maria Antiqua (près du Saint-Sépulcre) datant du XI^e siècle.

10. C. Enlart, *Les bâtiments des croisés dans le Royaume de Jérusalem*, Paris, 1925-1928, p. 65.

11. Enlart, *ibid.*, p. 68.

et ses activités en Terre Sainte, était l'interlocuteur privilégié lorsqu'il s'agissait de faire don à la France de bâtiments désaffectés, comme ce fut le cas de l'église d'Abou-Gosh. Malheureusement, la proposition de Guillemot, qui préconisait *une reconstruction plutôt qu'une restauration*, fut laissée sans suite. Il fallut attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour voir renaître ce cloître qui apparaît comme l'un des rares témoins du genre, attestant la vitalité constructrice des ordres religieux en Palestine.

Etude
sur le cloître des Révérends Pères Franciscains
à Bethelhem
A Monsieur le Comte de Vogüé, ambassadeur
de France à Constantinople

Ce petit travail est bien minime, mais il est offert par une respectueuse sympathie et un architecte reconnaissant des belles et bonnes choses que vous avez écrites sur les monuments de la Terre Sainte.

J.B. Guillemot
Architecte à Jérusalem

(2) La conviction désintéressée qu'il n'existe qu'un seul moyen conciliant d'obtenir la conservation et la restauration d'un spécimen intéressant d'architecture religieuse me fait oser l'envoi de ces quelques notes et croquis sur le cloître des R^{ds} Pères à Bethléem.

Un parallélogramme de 17 mètres 80, sur 18.70, irrégulièrement divisé, sur chaque face, en quatre travées par des contreforts massifs et des arcs en tiers-point, sans saillie¹².

Des différences, très apparentes, de niveau dans la corniche supérieure, dans les sommets rampants des piliers¹³ et dans les archivoltas – un des contreforts absent remplacé par le fut tronqué d'une colonne A recevant un tailloir à retour – une maladroite construction moderne, affectée aux écoles B, absorbant les quatre travées ouest – tel est l'aspect actuel de la cour du cloître.

12. Les contreforts sont sans ressaut et les arcs sont sans relief apparent. L'auteur a probablement voulu dire que les arcs étaient dépourvus de moulures.

13. Guillemot fait sans doute allusion aux contreforts. Leur sommet rampant ne serait autre que ce qu'Enlart qualifie pour sa part de chaperon : une sorte de protection au sommet des contreforts (Enlart, *ibid.*, p. 68). Aujourd'hui, les termes « glacis » et « talus » seraient plus appropriés, le talus ayant moins de pente que le glacis.

Mais chaque travée encadrait une claire-voie trilobée avec colonnettes et chapiteaux géminés d'un galbe gracieux et d'une fine exécution qui ont été enfouis sous un remplissage maçonné.

(3) *Si quelques chapiteaux seulement ont été dégagés¹⁴, dans chaque travée, à la même élévation, l'œil retrouve la saillie de tous les autres tailloirs¹⁵. B.*

Il est nécessaire d'observer que l'ensemble est loin d'être complet : dans certaines parties, chapiteaux et colonnettes ont disparu. Dans d'autres, le couronnement veuf de sa colonne reste suspendu au tailloir, ainsi qu'un encorbellement sous la retombée de l'arc. Evidemment, une mutilation barbare ayant compromis la solidité des trilobes, a nécessité la grossière construction qui les cache aujourd'hui.

Après un examen attentif de l'appareil des contreforts, de différents détails irréguliers et (dans la galerie intérieure), des chapiteaux mutilés qui restent, nous verrons plus loin que le rétablissement même de la claire-voie ne rendrait pas le cloître à son état primitif.

(4) *Pour l'ornementation des chapiteaux géminés, chaque accouplement est d'un même dessin mais les groupes sont variés. A est le caractère le plus fréquent, B est la variante la plus éloignée du type.*

Quelque soit l'âge attribué à l'ogive¹⁶, on a lieu d'être surpris de la voir reposer sur de pareils supports.

Entre la deuxième et la troisième travée est, apparaît un brusque changement de niveau, dans le cordon supérieur des grands arcs et le sommet des contreforts.

Cette irrégularité difficile à expliquer autrement que par une reprise de l'œuvre, atteste néanmoins une grande précipitation et négligence dans la restauration.

14. Effectivement, deux dessins laissent apparaître la claire-voie dans un arc de décharge. Par le terme « dégagés », l'auteur laisserait peut-être supposer qu'il ne s'agit non pas d'un effondrement accidentel mais d'un dégagement en vue d'un examen structurel. Enlart, au début des années 1920, ne parle aucunement de cette claire-voie, il est alors probable que l'arc dégagé a été rebouché.

15. Tailloirs des chapiteaux des colonnettes de la claire-voie.

16. Le terme d'ogive est improprement utilisé dans le sens d'arc brisé, comme au XIXe siècle (E Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1858-1868, p. 446) alors que dans l'interprétation actuelle, ce terme (du latin augmenter, renforcer) ne signifie ni arc brisé, ni arc en tiers-point. L'ogive est un arc tendu diagonalement pour renforcer ou souligner les arrêtes de voûte d'une travée carrée, barlongue, ou plus rarement polygonale (M. de Vogüé et J. Neufville (3^e éd. revue et corrigée par R. Oursel), *Glossaire de termes techniques* (Zodiaque), La Pierre-qui-Vire, 1983).

Il est bien impossible d'accorder ce désordre avec le soin visible de l'exécution des colonnettes géminées.

(5) *Voici un autre détail plus saisissant, qui peut appuyer ma dernière observation : du même côté Est, un contrefort absent laisse voir un large tailloir avec les retours, pris dans le même bloc, des chapiteaux géminés de la claire-voie. C'est exactement la même élévation, la même saillie et le même profil que les autres petits tailloirs engagés. A.*

Quelle figure ferait cette colonne sans chef¹⁷ X, si on découvrait les chapiteaux des retours V ? Elle a été visiblement posée après coup.

La disposition de cette travée aurait-elle droit d'aînesse sur les contreforts ? Mais alors le profil B qui prouve l'inutilité de cette saillie, puisque les grands arcs sont à fleur du mur, affirmerait que ces arcs sont également postérieurs et qu'ils ont remplacé d'autres arcatures saillantes, reposant sur les larges tailloirs N¹⁸.

Combien en effet serait plus monumental cet encadrement des trilobes.

(6) *Avant de se laisser entraîner trop rapidement par cette supposition, il est urgent de reprendre attentivement l'examen de l'appareil des différents détails de la construction : Les grandes ogives¹⁹ descendent sur les flans (sic) des contreforts derrière lesquels elles se perdent sans s'y relier²⁰.*

Toute la partie inférieure des contreforts est simplement appliquée contre le mur, ainsi qu'un revêtement, sans qu'une seule de ses assises paraisse pénétrer dans sa construction. A la hauteur des tailloirs géminés, une coupe en biais A, livre passage à la moulure qui s'enfonce légèrement dans le contrefort. La partie rampante supérieure C se relie parfaitement avec les assises en retour²¹.

Il serait possible que les hauts des murs aient été repris en même temps que la construction des contreforts – lesquels auraient entraîné la suppression des tailloirs de face²² dont nous avons vu un spécimen à la dernière page. Cependant, aussi près de l'angle rentrant qu'on puisse faire une coupe sur une moulure à retour, il reste toujours, à la partie inférieure (vers l'angle²³) un indice du retour de cette moulure X.

17. Colonne sans chapiteau.

18. Guillemot semble se contredire car il vient de mentionner que la colonne a été posée après coup.

19. Voir le sens d'ogive, cf. supra, note 15.

20. Il s'agit de deux éléments disparates qui n'ont pas été construits en même temps et ne sont pas reliés structurellement.

21. Cela semble vouloir dire que le contrefort et le bouchage sont contemporains.

Je l'ai vainement cherché.

(7) *Passons maintenant dans les galeries du cloître où presque tous les chapiteaux des maîtres piliers²⁴ divisant les travées sont apparents mais mutilés et dérangés de leur ancienne place. Dans la galerie Est, près de l'entrée, un chapiteau sans colonne et sans arc attire l'attention – plus franchement roman que les groupes géminés, son tailloir est plus épais et d'un profil différent. C'est l'unique comme forme parmi les nombreux spécimen encore existants.*

La voûte, visiblement postérieure dédaigne de retomber dans l'axe de ce support et franchit les deux travées sans le secours de l'arc-doubleau.

C'est une preuve encore de l'absence d'ensemble des différentes restaurations du cloître.

(8) *La galerie latérale à la basilique a conservé tous ses grands chapiteaux (des colonnes) divisant les travées : ils sont mutilés ; des colonnes absentes ont été remplacées par des fûts en maçonnerie, quelques uns sont à pans coupés.*

Ici, la parenté avec les chapiteaux géminés des trilobes est frappante : même profil, même tailloir et même hauteur. C'est en plaçant en regard les deux profils A celui des grands chapiteaux, B celui des petits géminés, qu'on demeure convaincu qu'ils appartiennent au même groupe.

N'aurait-on pas là l'explication du tailloir à retour de la cour du cloître ? Dans ce cas, si le doute n'est plus possible, les grands arcs-ogives de la cour et les contreforts deviennent étrangers à l'ancienne disposition – les différences de niveau qui existent actuellement seraient l'œuvre d'un remaniement postérieur de tout l'édifice.

(9) *De la similitude des derniers profils, d'où résulte l'arrangement probable des chapiteaux par groupes, naissent deux combinaisons – la première A où les retours n'existent qu'à l'intérieur, mais il faudrait alors supposer que le tailloir à retour, placé actuellement dans la cour du cloître, aurait été enlevé à l'un des groupes intérieurs. La seconde B paraîtrait plus logique : les tailloirs faisant retour sur les quatre faces, le spécimen de la cour se trouverait parfaitement à sa place. Il est d'ailleurs à la même élévation que ceux des colonnettes géminées tandis que les tailloirs des grands chapiteaux sont plus élevés.*

22. L'auteur se réfère probablement au tailloir de la colonne étudiée à la page 5 du manuscrit.

23. Intervalle entre deux bossages.

24. Colonnes supportant la retombée des voûtes et des arcs doubleaux.

Cependant la disposition présente M est loin de répondre à cet arrangement : Ce contrefort de Im08 de large derrière lequel les pieds-droits des trilobes ont une légère pénétration W, laisserait, après sa disparition, un espace égalant le double du tailloir de la colonne intérieure G. Cette colonne se trouve même plus souvent à droite ou à gauche que dans l'axe du contrefort.

En présence de ces difficultés, il faut, ou nier la concordance visible des plus importants détails ou admettre – qu'une reconstruction complète a employé ces détails, plus anciens, sur de nouvelles mesures.

(10) Voici la travée la plus intéressante du cloître, puisque c'est la seule où l'on voit les tailloirs des trilobes, ressortant en saillie sur le mur X. Ce détail permet d'apprécier la différence de leur niveau avec les grands chapiteaux A et celle, plus grande encore, des encorbellements fixés au mur de la basilique B.

Ces changements d'élévation ne seraient-ils pas simplement le produit de l'exhaussement du sol par le temps qui, à chaque restauration, aurait exigé la surélévation des supports ?

Celui du mur de la basilique B, le plus bas de tous, aurait été laissé à sa place comme un titre précieux de propriété.

Pourtant son profil disgracieux et la lourdeur de son ensemble sont loin d'aider toute supposition d'homogénéité des trilobes et des grands chapiteaux, à la construction primitive.

(II) L'impossibilité d'arranger l'élégance des profils des chapiteaux avec la lourde simplicité des supports attenants à la Basilique, m'a suggéré la pensée de les placer en regard et sur une même échelle.

Il se pourrait en effet que ces encorbellements ne soient que de simples épannelages, attendant encore le ciseau du sculpteur.

Dans cette même travée, précédemment décrite, existe une colonne dont le carré de la base porte retour sur l'un des côtés A. Ce détail peut d'abord paraître sans importance ; mais l'affinité de ses côtés avec le tailloir isolé de la cour et la largeur des maîtres piliers réclame un nouvel examen de l'arrangement primitif :

N est la largeur²⁵ actuelle des maîtres piliers séparant chaque trilobe ; les colonnettes géminées V sont exactement à leur place. La colonne intérieure G se répète à l'extérieur à la place des contreforts E et la moulure des tailloirs, faisant cordon, relie tout l'ensemble.

Cette dernière supposition me paraît plus certaine que les précédentes parce que les dimensions d'épaisseur et de largeur sont identiques avec

25. Largeur est pris ici dans le sens de dimension .

l'établissement actuel. Mais avant de m'y arrêter, j'ai voulu analyser toutes les autres probabilités.

(12) Pour cette coupe perspective, j'ai essayé la résurrection d'une travée parmi les principales parties de l'ancienne construction.

- 1. Les grands arcs de décharge devaient être saillants ; témoin le tailloir de la cour dont la saillie est de 30 centimètres.*
- 2. Tous les chapiteaux devaient être arrangés par groupes sur le même niveau. Sans cela, le maître de l'œuvre n'eut pas fait les grands trop courts pour la grosseur des colonnes et les petits trop allongés pour les fûts des trilobes.*

Il n'eut pas fait non plus des tailloirs de même profil et même épaisseur pour des corbeilles de dimensions différentes. Cette identité (sic) de profil et de hauteur, pour sacrifier le détail à l'ensemble ne peut avoir eu d'autre but que le maintien de tous les supports au même niveau. Il reste maintenant à savoir si les arcs étaient plein cintre ou en tiers-point.

(13) Il est impossible de nier l'emploi de l'ogive, en Orient, à une époque très reculée, comme simple détail architectonique²⁶. Mais on peut affirmer qu'antérieurement au XIIe siècle, elle ne l'a jamais été d'une façon absolue, c'est-à-dire, de sorte que cette forme domine toutes les lignes de l'œuvre et en devienne la logique.

L'arceau étant la dominante du monument qui nous occupe, il est fort probable que la première disposition était en plein cintre²⁷.

A mon avis, le cloître de Bethlehem a été construit vers le VIIème siècle²⁸. Ainsi que presque toutes les constructions de cette époque²⁹. Les voûtes trop chargées par les remplissages en maçonnerie poussaient en dehors des appuis que rien ne contrebutait. Les meurtrissures des détails attestent aussi que des chocs violents sont venus aider cette prédisposition de l'édifice et en compromettre la solidité.

Une reconstruction des voûtes et du sommet de l'œuvre, a été opérée vers le XIIIe siècle qui me paraît être l'époque des contreforts et de la moulure supérieure.

26. Ogive dans le sens d'arc. Cf. supra note 15.

27. Arceau : petit arc en plein cintre.

28. Le monastère augustinien auquel appartient le cloître a été construit par les croisés, probablement à la fin du XIIe siècle (Bagatti, *ibid.*, p. 185).

29. Constantin fit édifier une église en 326 qui fut reconstruite par Justinien vers 530.

Enfin, une seconde mutilation des trilobes a nécessité la construction du mur où ils sont enfouis.

La réédification du cloître, dans son état primitif, ne me paraît pas abordable. Le simple dégagement des trilobes en conservant les contreforts et les grands arcs ogives, présente même de grandes difficultés.

Il faudrait alors refaire un nombre important des colonnettes et chapiteaux géminés qui manquent ou sont mutilés et plusieurs petites arcatures pourraient bien s'écrouler si on enlevait les remplissages. Le rétablissement, dans sa largeur, de la travée Nord-Est qui n'a que 2m48 tandis que ses voisines ont 4m08, entraînerait la démolition de la plus grande partie de ce côté.

Sur les quatre galeries, une seule possède toutes les colonnes et chapiteaux des maîtres piliers encore tout est mutilé (sic). Il en manque donc près des trois-quarts.

Les contreforts du côté Ouest, où sont actuellement les écoles, ont été supprimés.

Loyalement, dans quel sens qu'on le prenne, ce n'est pas une restauration qui est possible : c'est une reconstruction.

(14) Quand le chiffre réel de cet important travail sera présenté, je suis convaincu qu'il sera bien difficile de l'obtenir.

Le cloître est donc condamné à rester dans cet état déplorable, à moins que les Révérends Pères soient autorisés à l'entreprendre et il me semble que, pour arriver à ce résultat, il serait raisonnable de leur faire quelques concessions. J'entends par ces dernières, non un secours d'argent, mais la permission d'arranger la conservation du cloître avec la construction de leur église³⁰. Un examen impartial des lieux m'a fait reconnaître qu'il n'existait d'ailleurs aucun autre emplacement.

Daignez recevoir, Monsieur le Comte, l'assurance de mon sincère dévouement.

J.B. Guillemot, architecte à Jérusalem.

Lucie Bonato – Maryse Emery
UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité
Maison René Ginouvès - CNRS, Paris I, Paris X

30. Eglise Sainte-Catherine construite dans les années 1880. Le cloître ne fut restauré qu'à partir de 1948.